

# UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL



**UNAF**  
Section Régionale  
BOURGOGNE

JO 14.03.74 / N° W712000291  
Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02  
Siren/Siret N°495 062 374 000 14  
Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701  
[Unaf.sr05@voila.fr](mailto:Unaf.sr05@voila.fr)

## COMITE DIRECTEUR Vendredi 27 novembre 2015 à ST REMY

### PV N°2-2015/2016

#### **0. Membres présents, excusés et absents**

- **Présents :**  
Mmes Pascale SALMON, Aurélie MISTRALLI.  
MM. Laurent BOLLET, Stéphane BONARDOT, Régis CHAMPET, Gérard GEORGES, Alain SCARAMAZZA, Mostafa TARBOUNI, Thierry GRODET.
- **Excusés :**  
MM. Thierry THIOURT, Benoît MORELIERE, Gilles DUTHU, Sébastien NICOLET, Pierre NUNES, Emmanuel DURAND, Olivier MICHON, Guillaume COULON, Aurélien CHATON.
- **Absents :**  
Mme Charline MEUNIER,
- **Invités excusés :**  
M. Jacques BAROCHI, Gwenaël MARTIN.

#### **1. Carnets**

- **Soutien aux victimes et aux familles touchées par les attentats du 13 novembre 2015 :**  
En ce vendredi 27 novembre 2015, l'UNAF Bourgogne s'associe étroitement et avec émotion à la journée d'hommage national aux victimes des attentats du 13 novembre dernier.  
A l'image de l'UNAF nationale et de l'AFCAM, les arbitres bourguignons apportent leur soutien à toutes celles et à tous ceux qui ont été touchés par ces événements dramatiques.
- **Vœux de prompt rétablissement :**  
Le comité directeur de la section régionale souhaite un prompt rétablissement à Antoine VOISIN et à Jacques BAROCHI.
- **Carnet noir :**  
L'UNAF Bourgogne présente ses sincères condoléances à :
  - Aurélien CHATON, suite à la disparition de sa grand-mère et de son oncle.
  - Maxime PAILLARD, suite à la disparition de son père.
  - Philippe MARTIN, suite à la disparition de son fils.
  - Dominique ATERO, suite à la disparition de son père.

#### **2. Approbation du PV n°1 du 02/10/2015**

Aucune remarque n'étant formulée quant au contenu du PV n°1-2015-2016 relatif à la réunion du comité directeur en date du 02/10/2015, ce PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **3. Intervention du président : tour d'horizon de l'actualité**

Laurent BOLLET fait part aux membres du comité directeur des différentes informations suivantes :

- Un comité directeur national se tient le 28 novembre 2015, comité directeur auquel Laurent BOLLET ne pourra pas participer, étant mobilisé dans le cadre de sa mission d'officier de réserve de la marine nationale.
- Le conseil national d'octobre 2015 a travaillé sur une proposition de modification des statuts de l'UNAF nationale. Ces propositions de modifications seront soumises au vote de l'assemblée générale d'hiver, à Vichy, début janvier 2016. Les sections régionales devraient, d'ici peu, recevoir, le projet de modification de ces statuts.

- Le conseil national a également abordé le sujet suivant : l'impact de la réforme territoriale sur l'organisation du football en général, de l'arbitrage et de l'UNAF en particulier. La fusion des régions va entraîner la fusion des ligues concernées ; de même, la réforme va conduire à la réduction du nombre de districts puisqu'un même département ne devra plus comporter qu'un seul district. Un groupe de travail, piloté par Didier LACHIZE et auquel participe Laurent BOLLET, réfléchit sur ce sujet. L'assemblée générale d'hiver sera l'occasion de présenter les premiers résultats.
- Ce sujet n'est pas sans conséquences en Bourgogne avec la fusion de la LBF et de la Ligue de football de Franche-Comté d'une part, avec la fusion des districts 71 Pays Minier et 71 Pays Saônois d'autre part ; ces fusions seront opérationnelles à compter de mars 2017 et la saison 2017 – 2018 constituera la première saison de déroulement des championnats « nouvelle formule ». Ces fusions impliqueront des modifications de l'organisation de l'UNAF (cf. *infra*).

#### **4. Intervention du représentant des arbitres au sein du comité de direction de la LBF**

Gérard GEORGES fait part au comité directeur de quelques éléments relatifs aux dernières décisions et actions entreprises par le comité de direction de la LBF. Les points suivants sont à noter :

- Le comité de direction de la LBF est mobilisé pour mener à bien la fusion avec la Ligue de football de Franche-Comté.
- Le représentant des arbitres suit très attentivement les suites données aux incidents qui peuvent survenir sur les terrains bourguignons. Gérard GEORGES indique au comité directeur de la section régionale que la commission de discipline de la LBF applique rigoureusement le barème disciplinaire ; cette application stricte constitue un moyen de prévention et de dissuasion vis-à-vis de potentiels agresseurs ou auteurs de voies de fait.
- Deux incidents font l'objet d'un suivi particulier ; Gérard GEORGES, Benoît MORELIERE et Maxim PLAT sont très impliqués dans chacun de ces deux dossiers.

#### **5. Evolution de l'organisation de l'UNAF 58**

Laurent BOLLET souhaite la bienvenue à Mostafa TARBOUNI, récemment élu président de l'UNAF58, et à Aurélia MISTRALLI, nouvelle secrétaire de cette section départementale.

Laurent BOLLET les remercie, et à travers eux, toute l'équipe du comité directeur de l'UNAF58, pour leur reprise en mains d'une section départementale dont le potentiel ne demande qu'à s'exprimer ; le comité directeur de la section régionale a à cœur d'accompagner la réussite du projet porté par la nouvelle équipe.

Mostafa TARBOUNI donne ensuite, à la section régionale, les informations suivantes :

- Les actions qui seront mises en œuvre par l'UNAF58 seront des actions portées par l'ensemble de l'équipe ; l'objectif est un fonctionnement fluide du comité directeur, qui puisse continuer à œuvrer même en cas d'indisponibilité de l'un de ses membres.
- Le nombre d'adhérents, tel que figurant dans l'application MAGIC est de 55 au 27/11/2015. Au moins une adhésion supplémentaire sera à ajouter dès le 28/11/2015.
- L'UNAF58 souhaite atteindre au moins 60 adhérents d'ici la fin 2015, avec un objectif de 70 d'ici la fin de saison, en tenant compte des candidats à venir pour la fin de saison.
- Mostafa TARBOUNI a personnellement pris contact avec plusieurs anciens arbitres afin de leur rappeler que la porte de l'UNAF58 est ouverte et que la nouvelle équipe accueillera avec joie tout nouvel adhérent.
- L'UNAF58 est présente lors des cours d'arbitrage, moment privilégié d'échange avec les arbitres et les adhérents.
- Deux adhérents ont été accompagnés par l'UNAF58 lors d'auditions en commission de discipline.
- Plusieurs actions sont en cours d'élaboration :
  - o Opération survêtement NIKE, via le partenariat Sport Com' ; cet équipement sera proposé aux adhérents au prix de 30 euros, montant significativement inférieur au prix de vente public. La section départementale est en recherche de sponsors pour accompagner cette action ; plusieurs pistes sont en cours d'exploration.
  - o Opération calendrier UNAF pour promouvoir l'association.
  - o Sortie Karting à venir.

#### **6. Point sur les adhésions**

A la date du 27/11/2015, le nombre d'adhérents s'élève à **502**. Il se décompose comme suit :

- UNAF 21 : 121
- UNAF 58 : 55
- UNAF 71 PM : 101
- UNAF 71 PS : 100
- UNAF 89 : 125

Le nombre d'adhérents était de 514 au 12 décembre 2014.

Une action spécifique à destination des candidats est à déployer.

#### **7. Projet d'évolution des statuts de l'UNAF nationale**

Le conseil national d'octobre 2015 a étudié les propositions de modification des statuts de l'UNAF nationale avec, notamment, la réduction du nombre de membres et la suppression des postes dédiés au représentant des jeunes arbitres d'une part et à la représentante de l'arbitrage féminin d'autre part.

La proposition de modifications sera soumise au vote de l'assemblée générale d'hiver qui se tiendra à Vichy le 9 janvier 2016.

D'ici là, la section régionale devrait recevoir le projet issu des décisions du conseil national ; ce projet sera diffusé aux membres de chacun des comités directeur, régionale et départementaux pour étude et avis avant le rassemblement de Vichy.

## **8. Réforme territoriale et évolution de l'organisation nationale du football**

La réforme territoriale telle que fixée par la loi NOTRe emporte, à court terme, une mise en compatibilité de l'organisation des structures en charge de la gestion du football. Ainsi :

- Le découpage des ligues régionales devra respecter le découpage des nouvelles régions administratives.
- Le découpage des districts devra respecter le découpage des départements.

A l'échelle de la gestion du football en Bourgogne, cela implique plusieurs changements :

- La Ligue de football de Bourgogne va fusionner avec la Ligue de football de Franche-Comté.
- La district de football du Pays Minier va fusionner avec le district de football du Pays Saônois.

Conséquences :

- Les sections départementales UNAF71PM et UNAF71PS vont fusionner.
- La section régionale Bourgogne devra étendre son territoire d'action à la Franche-Comté, région où, actuellement, l'UNAF est absente.

Ces fusions devront être opérationnelles au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Pour ce qui concerne la fusion UNAF71PM – UNAF71PS :

- Régis CHAMPET (président UNAF71PM) va prendre contact avec Emmanuel DURAND (président UNAF71PS) afin d'organiser une réunion d'échanges préalable à la mise en place de la section départementale UNAF71.
- Des membres de la section régionale pourront, au besoin, participer à cette réunion.

Pour ce qui concerne l'extension du territoire d'action de l'UNAF Bourgogne :

- Laurent BOLLET et Régis CHAMPET vont prendre contact avec des personnalités de l'arbitrage franc-comtois afin d'envisager les modalités de « retour » de l'UNAF en Franche-Comté, sachant que cette région est, elle aussi, concernée par des fusions de districts.
- En fonction de ces premiers contacts, l'UNAF Bourgogne déploiera une ou plusieurs actions à destination des arbitres de notre région limitrophe.

## **9. Programmation de la réunion d'étape UNAF/DRJSCS/LBF**

Laurent BOLLET va contacter le directeur de la DRJSCS afin de tenir, d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, un point d'étape sur les mesures mises en œuvre suite aux actes de violence de la saison 2013 – 2014.

## **10. Programmation de la réunion UNAF/CRA/LBF**

L'UNAF Bourgogne avait envisagé la tenue de la réunion UNAF /CRA / LBF le 28 novembre 2015. Cette date n'a pas pu être retenue, plusieurs des personnes conviées étant mobilisées par d'autres réunions.

L'UNAF va proposer au président de la CRA et au président de la LBF de tenir cette réunion **le vendredi 15 janvier 2016**, au siège de la LBF à Montchanin. Laurent BOLLET et Gérard GEORGES se chargent de contacter Laurent KLIMCZAK et Daniel FONTENIAUD.

Cette réunion abordera plusieurs sujets, parmi lesquels la fusion des ligues de Bourgogne et de Franche-Comté, la fusion de districts, et les conséquences de la réforme territoriale sur l'organisation des compétitions et donc de l'arbitrage.

## **11. Point sur l'organisation des assemblées générales 2016 : SD et AG de la SR le 30 avril 2016**

### **AG des sections de district :**

Les assemblées générales des assemblées générales électives des sections de district, pour le moment 2016 – 2020, sont en cours de programmation :

- UNAF21 : à définir.
- UNAF58 : à définir.
- UNAF71PM : 18/03/2016.
- UNAF71PS : à définir.
- UNAF89 : 20/02/2016.

- **AG de la section régionale :**
- Elle aura lieu à Magny (89) le samedi 30 avril 2016, comme prévu. L'équipe de Thierry GRODET finalise l'organisation de cette journée.

L'après-midi sera organisé une nouvelle édition du challenge du souvenir ; le principe est celui d'une ou plusieurs rencontres à 11. L'organisation sera adaptée le jour de l'assemblée générale pour tenir compte du nombre de joueurs disponibles par section départementale.

L'ordre du jour est à établir par la section régionale, de même que la liste des invités et des intervenants.

## **12. Point juridique**

Aucun nouveau dossier juridique n'a été ouvert depuis la dernière réunion.

Benoît MORELIERE assure le suivi des dossiers en cours.

Les sections départementales et la section régionale assurent l'accompagnement de leurs adhérents lors des auditions en commissions (de discipline notamment).

**L'UNAF regrette que certains incidents soient portés à sa connaissance par des acteurs autres que les arbitres officiant lors des matches concernés. Ces incidents devraient être signalés et faire l'objet de rapports car ils mettent en péril l'exercice serein de la mission d'arbitre tout comme le déroulement équitable des compétitions.**

**Il faut IMPERATIVEMENT que les incidents soient signalés, portés sur la feuille de match et fassent l'objet de rapport.**

**L'UNAF est, sur ce point, en pleine cohérence avec l'exigence de rigueur demandée par les CDA et la CRA.**

Etat d'avancement des dossier, conventions avec les procureurs près les cours d'appel de Paris et de Bourges, information des procureurs de la République du ressort du procureur près la cour d'appel de Dijon, etc.)

## **13. Point sur l'organisation du congrès national de 2016**

Lors du dernier conseil national, José MARCHETTI, président de la section régionale UNAF Corse a sollicité les présidents de section régionale afin de disposer d'une pré-évaluation du nombre de participants au congrès de 2016.

Pour ce qui concerne la section régionale Bourgogne, le nombre de 15 participants sera indiqué.

## **14. Questions diverses**

- **Cooptation de membres au sein du comité directeur de la section régionale :**

Suite à la modification de l'organisation de la section régionale UNAF58, le comité directeur de la section régionale coopte, en son sein, pour la fin du mandat 2012 – 2016 :

- Mostafa TARBOUNI, président de la section UNAF58 ;
- Aurélia MISTRALLI, secrétaire de la section UNAF58.

- **Point challenge André PETIT 2016 :**

Le Challenge André PETIT se déroulera à REIMS 18 juin 2016. Sébastien NICOLET assurera, comme chaque saison, le recrutement des participants bourguignons.

Gérard GEORGES prend en charge le règlement des arrhes liés à l'organisation de cette manifestation.

- **Association « un espoir pour Clara » :**

L'association « Un espoir pour Clara » a écrit à l'UNAF Bourgogne pour faire le bilan de l'année écoulée. Ce bilan sera présenté le vendredi 18 décembre 2015 au Creusot.

L'UNAF Bourgogne sera représentée par des membres du comité directeur de l'UNAF 71 Pays Minier.

## **15. Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité directeur de l'UNAF Bourgogne aura lieu : **fin février 2016 ou courant mars 2016 dans la Nièvre.**

La section départementale UNAF58 accueillera ainsi, un vendredi soir, une réunion décentralisée du comité directeur de la section régionale. Cette réunion pourra, si cela correspond au calendrier de la section départementale, constituer l'occasion de tenir l'assemblée générale électorale 2016 – 2020.

La section départementale UNAF58 indiquera, si possible début 2016 au plus tard, les dates possibles.

Le Président,

Laurent BOLLET.

Le Secrétaire Général,

Gérard GEORGES.